

AF2A : l'expert assurances sélectionné par l'OCBF

AF2A, créée fin 2002, est spécialisée dans la formation en assurances : métiers, techniques et supports. AF2A forme notamment les employés de banques à l'obtention de la carte professionnelle en assurances de niveau 2. Cette dernière est en effet indispensable, sous peine de sanctions, pour présenter des produits d'assurance. C'est dans cette perspective qu'en octobre dernier l'OCBF a négocié un accord avec elle pour répondre à l'attente de certains de ses adhérents. Présentation.



Francis Teboul, Pdg d'AF2A (à gauche) et Alain Mure, directeur pédagogique.

AF2A avait commencé à travailler avec certains des adhérents de l'OCBF, lorsque l'idée est venue à Francis Teboul de proposer un centre de formation expert dans les métiers de l'assurance à l'ensemble des membres de cet organisme, compte tenu des besoins remarqués dans les banques, notamment en matière d'obtention de la carte professionnelle d'assurance. Bien que la vente de produits d'assurances se soit généralisée dans les établissements bancaires depuis une dizaine d'années, ceux-ci n'ont pris conscience du caractère obligatoire de sa détention par les conseillers qu'il y a peu (Habilitation de niveau 2, autorisant l'information du public. Le niveau 1, supérieur, est requis pour les responsables « décideurs » d'un service ou d'une équipe).

L'an dernier, AF2A a délivré 1 200 livrets de stage pour cette fameuse carte. Cette année, la société devrait en compter entre 1500 et 1600. Et pour 2006, elle prévoit de former plus de 2000 stagiaires en vue de son obtention. La formation minimum proposée par AF2A est de 150 heures (le programme obligatoire est annexé au Code des assurances) dont la moitié en théorique. Rappelons que l'autre moitié consiste en un stage pratique aux côtés d'un tuteur titulaire de la carte « pro ». L'enseignement s'adresse à des groupes d'une douzaine de personnes maximum. L'originalité d'AF2A tient à sa méthode pédagogique. Les sta-

giaires sont en effet évalués en amont, quelques semaines avant le début de leur formation, de façon à travailler ensuite par groupes constitués selon leurs niveaux de connaissances. « Nous partons du principe », souligne Francis Teboul, Pdg d'AF2A, qu'un stage ne ressemble pas à un autre. Tout dépend de l'analyse des résultats aux questionnaires d'évaluation soumis bien avant le début de la formation ». Selon Alain Mure, le directeur pédagogique, les stagiaires reconnaissent le bien-fondé du questionnaire QCM, car il est garant de l'efficacité de la formation. Fort des résultats révélés quelque trois semaines à un mois avant le commencement, le formateur peut prévoir la manière dont il va organiser ses cours et adapter son contenu aux besoins décelés, et par exemple sélectionner les cas pratiques les plus appropriés. Cette appréciation du niveau des stagiaires permet également de pratiquer ce qu'Alain Mure appelle « la pédagogie différenciée » : chaque stagiaire progresse à son rythme, qu'il soit plus faible ou plus avancé que ses homologues. Il n'y a pas, de surcroît, de perte de temps liée aux tâtonnements des débuts, lorsqu'il faut prendre la mesure du degré de connaissances d'un groupe nouvellement formé. Autre avantage de cette méthode : elle permet d'éviter des formations inutiles et de déterminer les besoins réels.

Un diplômé en Droit, par exemple, pourra se passer du chapitre juridique. En somme, il n'y a pas de moule unique dans lequel chacun doit se couler. Avantage supplémentaire, le questionnaire d'évaluation qui a servi à diagnostiquer l'état des connaissances en préalable au stage est soumis à nouveau en fin de session, permettant aux stagiaires de mesurer leur progression. Enfin, au cours des trois mois qui suivent la fin du stage, le stagiaire peut contacter son formateur pour éclaircir les points qui lui semblent encore flous ou obscurs. Dernier avantage, ou plutôt originalité des formations d'AF2A : l'utilisation d'un grand écran tactile, sorte de tableau ou « paperboard » vir-

tuel, qui permet d'écrire sur les documents projetés et de les conserver modifiés de cette façon. Cet écran, connecté à un ordinateur, permet d'aller chercher de la documentation sur Internet, de sélectionner des informations et de les enregistrer au fil de l'eau. L'usage des techniques vidéo, si utile aux jeux de rôles, est également facilité par cet écran.

A l'issue du stage, chacun peut repartir avec l'intégralité de sa formation, telle qu'il l'a vécue, gravée sur un CD...

Basée à Paris, AF2A prévoit de dispenser des sessions en province, à Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bordeaux. Prémisses à l'installation de futurs centres dans ces agglomérations.

En 2005, entre 3500 et 4000 stagiaires seront passés par AF2A. La société compte 11 permanents et quelque 280 chargés de formations vacataires. Elle propose en 2006 142 formations orientées sur tous les métiers de l'assurance : personnes, dommages, management, commercial, comptabilité et finance, sans oublier le tutorat. Son activité est réalisée pour 60 % en formation intra-entreprises, pour 40 % en interentreprises. Elle compte parmi ses clients : Natexis BP, Natexis Interépargne, SPB, Société Générale, BNPP, Banque Hervet, Caisse d'Épargne, Prédica (groupe Crédit Agricole).

Patricia Rolland

LA VIE DES

agences

SIEGE SOCIAL :

31, rue Tronchet - 75008 PARIS
Tél. : 01 49 10 99 93
Fax : 01 46 08 54 05

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Claude de PLINVAL

REDACTEUR EN CHEF :

Pierre ZAPALSKI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

Marie de MONTAGUT

REDACTION : Patricia ROLLAND.

Avec la collaboration de :

H.-L. LAUSECKER, G. AUPHAN,

L. LAFOSSE, O. MIRGUET,

C. ROBICHON, B. ROUYER,

Ph. HOCHART et M. CRESSIAUX

PUBLICITÉ : Honoré MAUBERT

Finédit : 01 49 10 99 93

Fax : 01 46 08 54 05

Médiaworld : 01 47 42 43 90

Fax : 01 47 42 43 98

La Vie des Agences est édité

par les Publications Finédit,
SARL au capital de 50 000 euros
RCS B 381 979 236

S. SOCIAL :

31, rue Tronchet 75008 Paris.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES :

Jean-Claude de PLINVAL,

Maryse TRIN, Pierre ZAPALSKI

GERANT : Jean-Paul CARACALLA

MISE EN PAGE : Caractère B

IMPRESSION : Farré Audureau

Commission Paritaire N°73596

Abonnement annuel : 144 euros

Prix du numéro : 18,5 euros

N° 154 - Novembre 2005

REDACTION - ABONNEMENTS :

59, av. Edouard Vaillant

92100 BOULOGNE

Tél. : 01 49 10 99 93

Fax : 01 46 08 54 05